

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 18 juin 2010 à 21 h 00

Le dix huit juin deux mil dix à vingt et une heure, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 10

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr, DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, DACHARY Lucie, Mme CAILHOL,

Excusé : Mr GROUSSET

Date de convocation: 14 juin 2010

Date d'affichage: 14 juin 2010

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL Sandrine

Délibération Entrée piscine à puy l'évêque:

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de contribuer aux entrées piscines des enfants de CASSAGNES scolarisés au RPI MONTCABRIER, ST MARTIN LE REDON .

Après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire cette dépense au budget de fonctionnement pour 2010.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le